

Gérald Darmanin a lancé la procédure de dissolution du groupe d'extrême gauche «Nantes révoltée»

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 2 heures,
Mis à jour il y a 1 heure

«Nantes révoltée» est mis en cause pour avoir appelé vendredi à une manifestation non déclarée dans la ville «contre l'État, contre les policiers».

Gérald Darmanin a annoncé mardi 25 janvier avoir lancé la procédure de dissolution du groupe d'extrême gauche «*Nantes révoltée*», mis en cause pour avoir appelé vendredi à une manifestation non déclarée dans la ville «*contre l'État, contre les policiers*».

«*J'ai décidé d'engager le contradictoire qui permettrait la dissolution de ce groupement de fait*», a ajouté le ministre de l'Intérieur à l'Assemblée nationale, en réponse à une question de la députée LREM de Loire-Atlantique, Valérie Oppelt. «*Une fois que les choses seront construites et que nous serons inattaquables, je proposerai au président de la République la dissolution*» de «*Nantes révoltée*», a-t-il poursuivi.

«Nantes révoltée se revendique média»

Le groupe dispose désormais d'une période de quinze jours pour faire valoir ses arguments au gouvernement, à l'issue de laquelle le ministre prendra sa décision. S'il réclame la dissolution, il présentera un décret en ce sens au conseil des ministres. «*Hâte de voir les justifications pour restreindre la liberté d'expression. On nous reproche quoi exactement, ne pas avoir pleuré en cœur (sic) sur les images d'une vitrine brisée? Relayer des appels à manif? Sortir une revue qui dénonce la fascisation rapide du pouvoir?*», a tweeté aussitôt «*Nantes révoltée*», qui se présente comme un «*média autonome et engagé*».

Dans la matinée, le préfet de Loire-Atlantique Didier Martin avait expliqué devant la presse qu'une dissolution n'était «*pas aussi simple qu'il y paraît, sinon ça aurait pu être fait depuis longtemps*». «*Nantes révoltée se revendique média, on peut donc par exemple être confronté au respect de la liberté d'expression et de la liberté de la presse*», avait-il ajouté.

Vendredi soir, des incidents sont survenus dans le centre de Nantes en marge d'une manifestation «*antifa*» ayant rassemblé plus de 600 personnes, avec fumigènes et feux d'artifice. «*À bas l'État, les flics et les fachos*», scandaient les manifestants, selon des vidéos diffusées sur Twitter. Une vitrine de magasin a été brisée et la devanture d'un Monoprix dégradée. Des projectiles ont été lancés contre les forces de l'ordre. La manifestation s'est ensuite dirigée vers un bar réputé pour accueillir des militants d'extrême droite. Un serveur et un client y ont été frappés.

À la suite de ces incidents, «*trois personnes ont été interpellées et une a été condamnée à de la prison ferme suite à une comparution immédiate*», selon Gérald Darmanin, pour qui «*ce qui s'est passé*» à Nantes est «*inacceptable*». Le ministre a fait valoir que «*depuis la loi El Khomri (loi Travail), ce groupement de fait*



[Suivez l'actu en temps réel](#)
[avec l'application Le Figaro](#)

